

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2024-02-02

COMITE SYNDICAL DU 06 FEVRIER 2024

ADHESION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE (SDEEG)

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à 18H05, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 30 janvier 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 29

Pouvoirs : 6

Secrétaire de séance : Marie Claude LABVIGNAC

Présents :

USTOM : Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Responsable et adjoint administratif au DGS, Olivier LECLERCQ, chargé de mission, recherche de mutualisation et de financements, Sabine OESTEREICH, assistante de Direction, Marien NAVAILS, comptabilité et marché public.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : DUVAL Viviane, FAURE Charles, THIBEAU Daniel, LAVIGNAC Marie-Claude (pouvoir de BOURDIER Christian), BOUCHON Bernard / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers** : BRIS Daniel, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe, CAZADE Pascal, GRADIT Olivier / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : ALFONSO CHARIOL Agnès, MICHEL Fabrice (pouvoir de MIGUEL Garcia), LE GOUZOUQUE Yannick / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean Pierre, REY Jean-Louis, LESGOUTIERES Alain / **Communauté de communes du Pays Foyen** : GROSSIAS Mireille (pouvoir de ROBERT Pierre), MARGOUILLE Michel (pouvoir de PLAT Tristan), MAS François, CELESTE Patricia (pouvoir de BOUDENS David) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : ARDOUIN Eliam, CHAMPAGNE Marie-Claude, LABARBE Anne-Marie, LAMARCHE Alexandre, MALANDIT-SALLAUD Christian (pouvoir de LACHAIZE Yolande), MARTY Bruno, MASCOTTO Jean-Louis, VILLETTE Roger.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BOURDIER Christian (pouvoir à LAVIGNAC Marie-Claude) / **Communauté de communes du Pays Foyen** : BOUDENS David (pouvoir à CELESTE Patricia), GARCIA Miguel (pouvoir à MICHEL Fabrice), ROBERT Pierre (pouvoir à GROSSIAS Mireille), LACHAIZE Yolande (pouvoir à MALANDIT-SALLAUD Christian), PLAT Tristan (pouvoir à MARGOUILLE Michel).

Absents non excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, BREILLAT Jacques / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : MARTY Sylvain / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : MONGET Olivier.

ADHESION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE (SDEEG)

Vu l'article L5212-16 du Code Général des Collectivités territoriales relatif aux syndicats à la carte,

Vu les statuts du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG) modifiés par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2015,

Au regard de notre engagement avec le SDEEG et afin d'être acteur de sa gouvernance, il est proposé que nous adhérions directement à ce syndicat pour participer au vote des délibérations des « différents collèges » (Electrification, Eclairage Public, Gaz, Bormes de Recharge pour Véhicules Electriques, Transition Energétique, Droit des Sols, Foncier, Défense Extérieure Contre l'Incendie), concernant notre syndicat.

Au regard des statuts en vigueur (article 15), il nous appartient de désigner 5 délégués pour siéger au Comité Syndical du SDEEG.

Il est à noter que le montant annuel de l'adhésion s'élève à 50 € par délégué.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'adhésion de l'USTOM au Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde (SDEEG),
- **DESIGNE** désigne les délégués suivants pour la représenter :

M	MICHEL Fabrice	1 ^{er} VP	1 Castagney 33330 Saint-Pey-d'Armens	06.82.81.29.38	fabrice.michel@ustom.fr
M	Bastien MERCIER	2 ^{ème} VP	25 Les Henriet 33190 Camiran	06 89 40 57 15	pipiou.mercier@hotmail.fr
M	MAS François	3 ^{ème} VP	30 bd Gratiolet 33220 Ste Foy La Grande	06 28 37 73 63	cfmas@hotmail.com
M	BOUTY Gilbert	Délégué	58 route du Monument Talbot 24230 Lamothe-Montravel	06 07 41 16 67	bouty-gilbert@orange.fr
M	GRADIT Olivier	Délégué	2, Juite 33580 Saint Sulpice de Guilleragues	06 52 11 81 60	olivier.gradit@me.com

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

2024/5



Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID : 033-253303499-20240206-D20240202-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le

Christian MALANDIT-SALLAUD

2024/6



Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID : 033-253303499-20240206-D20240202-DE

SLO